

**Présentation de la demande :**

1. Remplissez le formulaire de demande (à signer par le demandeur et le client). Joignez-y les documents requis.
2. Remettez le dossier de demande en personne, par la poste ou par courriel à la Direction de l'énergie.
3. Vous recevrez un chèque dans les 12 semaines.

Remise	Critères	Documents requis	Montant par véhicule	Qté
<b>Véhicule léger à émission zéro</b> (véhicule électrique à batterie ou véhicule hybride rechargeable)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix de détail suggéré par le fabricant du modèle de base inférieur à 70 000 \$ (camionnettes) ou à 60 000 \$ (tous les autres véhicules)</li> <li>• Véhicule immatriculé au Yukon</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acte de vente ou contrat de location <b>n'incluant pas la remise</b></li> <li>2. Prix de détail suggéré par le fabricant du modèle de base tiré du site Web du fabricant</li> <li>3. Preuve d'immatriculation au Yukon</li> <li>4. Description de véhicule neuf</li> </ol>	<b>3 000 \$</b> – Véhicule hybride rechargeable ayant une autonomie de moins de 50 km en mode électrique	
			<b>5 000 \$</b> – Véhicule électrique à batterie ou véhicule hybride rechargeable ayant une autonomie d'au moins 50 km en mode électrique	
<b>Véhicule moyen ou lourd à émission zéro</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être de classe 2B ou supérieure et avoir un poids nominal brut de 3 856 kg ou plus</li> <li>• Être un véhicule utilisé à des fins commerciales et remplir l'une des conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• avoir une capacité de 9 passagers ou plus;</li> <li>• avoir un espace de chargement (ex. un fourgon ou une boîte) d'une longueur horizontale intérieure d'au moins 185 cm.</li> </ul> </li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acte de vente ou contrat de location n'incluant pas la remise</li> <li>2. Preuve d'immatriculation au Yukon</li> <li>3. Description de véhicule neuf comprenant le prix de détail suggéré par le fabricant</li> <li>4. Preuve que le demandeur est une entreprise enregistrée ou un organisme à but non lucratif du Yukon, une Première Nation du Yukon ou une municipalité du Yukon</li> </ol>	<b>10 000 \$</b>	
<b>Frais d'expédition d'un véhicule à émission zéro d'occasion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Précédemment immatriculé à l'extérieur du Yukon</li> <li>• Expédié au Yukon</li> <li>• Immatriculé au Yukon</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Acte de vente n'incluant pas la remise</li> <li>2. Preuve des frais d'expédition payés indiquant un solde de zéro</li> <li>3. Preuve d'immatriculation au Yukon</li> </ol>	100 % des frais d'expédition, <b>jusqu'à un maximum de 1 500 \$</b>	

Renseignements sur le demandeur			
La remise sera versée au demandeur seulement. Son nom doit figurer sur les factures et les pièces justificatives, le cas échéant. Il incombe au demandeur de s'assurer que toutes les autres parties ayant participé à l'achat sont au courant de la présente demande de remise et qu'elles en acceptent les conditions.			
Nom (en lettres détachées, y compris l'initiale du second prénom)			
Adresse postale			
Numéro et rue/Case postale	Ville/Localité	Territoire/Province	Code postal
Téléphone		Courriel	
Remise à l'achat d'un véhicule			
Marque	Modèle	Année	Numéro d'identification du véhicule
Je confirme que le client est un résident du Yukon après avoir vérifié personnellement qu'il a un permis de conduire du Yukon valide ou un autre document accepté (voir les conditions).			Initiales du demandeur
Renseignements sur le client			
Nom			
Adresse postale			
Numéro et rue/Case postale	Ville/Localité	Territoire/Province	Code postal
Téléphone		Courriel	
Signatures			
En signant ci-dessous, le client confirme que la remise pour le transport propre du programme Écoénergie du gouvernement du Yukon s'appliquant à son moyen de transport à émission zéro est accordée au vendeur (le demandeur) et que la valeur de la remise a été reçue du vendeur en tant que rabais sur les produits ou les services achetés. Le client et le demandeur acceptent les conditions du programme et confirment que toutes les mesures requises ont été prises à la date de signature ci-dessous et que les reçus, les factures et les documents annexés sont complets et exacts. Le client renonce à tous ses droits à la remise pour le transport propre du programme Écoénergie du gouvernement du Yukon pour les produits et les services décrits dans la présente demande. Le client confirme qu'à la date du dépôt de la demande, les véhicules achetés sont au Yukon et seront utilisés au Yukon.			
Signature du client		Date AAAA - MM - JJ	
Signature du demandeur		Date AAAA - MM - JJ	

#### Conditions

#### Définitions :

**Client** – Résident du Yukon qui a acheté des biens ou des services admissibles et qui a obtenu une remise du demandeur.

**Demandeur** – Dans le présent formulaire, le demandeur est le vendeur ou le principal fournisseur des biens, produits ou services admissibles.

**Modèle de base** – Modèle d'entrée de gamme d'un véhicule.

**PDSF** – Prix de détail suggéré par le fabricant.

**Véhicule à émission zéro** – Véhicule qui peut rouler sans contribuer directement aux émissions d'échappement. Il peut

être équipé d'un moteur à combustion interne classique, mais il doit pouvoir fonctionner sans celui-ci.

**Véhicule électrique à batterie** – Véhicule dont le moteur électrique est alimenté exclusivement par une batterie, sans être équipé d'un moteur à combustion interne d'appoint.

**Véhicule hybride rechargeable** – Véhicule dont le moteur électrique est alimenté par une batterie et qui est équipé d'un moteur à combustion interne d'appoint.

**Véhicule léger** – Véhicule dont le poids nominal brut est inférieur à 3 856 kg.

**Véhicule moyen ou lourd** – Véhicule de classe 2B dont le poids nominal brut est égal ou supérieur à 3 856 kg.

**Véhicule utilisé à des fins commerciales** – Véhicule moyen ou lourd utilisé exclusivement à des fins commerciales dont SOIT la capacité est de 9 passagers ou plus, SOIT l'espace de chargement (ex. un fourgon ou une boîte) a une longueur horizontale intérieure d'au moins 185 cm.

**Demandeurs admissibles** : Entreprises et organismes enregistrés au Yukon.

**Clients admissibles** : Entreprises et organismes enregistrés au Yukon, municipalités du Yukon et gouvernements des Premières Nations. Les résidents du Yukon sont admissibles à une remise à l'achat d'un véhicule léger à émission zéro neuf et à une remise sur les frais d'expédition à l'achat d'un véhicule à émission zéro d'occasion. Ils ne sont toutefois pas admissibles à la remise pour les véhicules moyens ou lourds à émission zéro. Les entités gouvernementales yukonnaises et fédérales, y compris les sociétés d'État, ne sont pas admissibles. Un concessionnaire ne peut offrir une remise en magasin qu'aux personnes qui résident au Yukon au moment de l'achat. Une copie du permis de conduire du Yukon ou de tout autre document figurant sur la liste des documents servant de preuve de résidence est acceptable.

**Véhicules admissibles** : Les véhicules à émission zéro neufs sont admissibles. Les véhicules légers à émission zéro d'occasion ne donnent droit qu'à une remise sur les frais d'expédition.

#### **Véhicules non admissibles**

- Véhicules hybrides conventionnels
- Véhicules neufs achetés à l'extérieur du Yukon pour lesquels une remise d'une autre administration a déjà été reçue

Le gouvernement du Yukon ne peut être tenu responsable d'une perte financière que pourrait subir le demandeur pour un rabais accordé pour des produits considérés comme non admissibles à une remise Écoénergie pour le transport propre.

**Montant de la remise** : Si le client a signé un contrat de location, la remise sera calculée au prorata de sa durée. Le client a droit à l'intégralité de la remise si le contrat de location est d'une durée de 3 ans ou plus.

**Quantité** : Les entreprises et les organismes enregistrés au Yukon, les municipalités et les gouvernements des Premières Nations peuvent acheter jusqu'à 10 véhicules admissibles par type de remise par année civile. Les résidents du Yukon ont droit à un maximum de 2 véhicules admissibles par type de remise pour toute la durée du programme.

**Reçus et factures** : Les reçus, les factures et les documents justificatifs doivent être lisibles, détaillés et contenir les renseignements suivants : date d'achat, nom de l'acheteur, nom du détaillant ou du fournisseur, marque du produit, numéro de modèle, description et prix de chaque article. Le cas échéant, le nom qui figure sur les reçus ou les factures doit correspondre au nom du demandeur qui figure sur le présent formulaire. **Toutes les factures doivent porter clairement la mention « payé » ou indiquer un solde de zéro et être paraphées par le fournisseur.** Le paiement sera versé au nom de la personne ou de l'entreprise indiqué sur le présent formulaire. Il incombe au demandeur de s'assurer que toutes les autres parties ayant participé à l'achat sont au courant de la présente demande de remise et qu'elles en acceptent les conditions.

**Limites du programme** : Le programme Écoénergie est reconduit tous les ans, sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée. **Le programme est en vigueur du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars d'un exercice financier. Il prend fin le 31 mars, à moins qu'il ne soit renouvelé.** Les remises sont offertes sous réserve de la disponibilité des fonds et des modifications apportées au programme, et peuvent prendre fin à tout moment. Le gouvernement du Yukon n'accorde pas de remise d'un montant supérieur à la valeur des travaux, des produits ou des services.

**État des demandes et du paiement** : Le gouvernement du Yukon n'est pas responsable des demandes perdues, en retard, mal acheminées, endommagées, illisibles, incomplètes ou inadmissibles. Le paiement sera fait au demandeur indiqué sur le présent formulaire. Le client renonce à tous ses droits à la remise pour les produits ou les services achetés lorsqu'il reçoit directement du demandeur un rabais pour le transport propre du programme Écoénergie du gouvernement du Yukon pour ces produits ou services. Le demandeur doit prévoir un délai d'environ 12 semaines pour la réception du chèque. Les personnes qui ont déjà conclu un contrat avec le gouvernement du Yukon peuvent recevoir la remise par dépôt direct.

**Produits admissibles** : La Direction de l'énergie du gouvernement du Yukon s'en remet à des normes d'organismes tiers pour évaluer et homologuer les produits, les travaux et les services écoénergétiques. En faisant la promotion de ces normes, la Direction de l'énergie ne favorise aucun fabricant, fournisseur, entrepreneur ou installateur en particulier.

**Renseignements personnels** : Les renseignements personnels sont recueillis en conformité avec le sous-alinéa 15c)(i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LY 2018, ch. 9) pour déterminer votre admissibilité à une remise Écoénergie, procéder au paiement et vous tenir au courant des modifications apportées au programme. Pour en savoir plus, communiquez avec le ou la gestionnaire des programmes d'efficacité énergétique, Direction de l'énergie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-393-7063 ou (sans frais) au 1-800-661-0408 (demandez qu'on transfère votre appel).

**Avis de non-responsabilité** : Le rôle de la Direction de l'énergie est de favoriser la réalisation de travaux écoénergétiques et l'achat de produits ou de services écoénergétiques. La Direction de l'énergie n'est pas responsable de l'installation des produits, de la qualité des travaux effectués par les entrepreneurs ni des services qu'ils offrent, de l'achèvement des travaux ou de la qualité des produits achetés. En approuvant une demande, la Direction de l'énergie ne garantit pas l'atteinte de résultats en ce qui a trait aux économies d'énergie. La Direction n'est pas responsable des affirmations de tiers au sujet du programme Écoénergie, de la remise ou de l'admissibilité d'un produit.

#### **Renseignements**

Direction de l'énergie | Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

**Adresse physique** : Centre des solutions énergétiques et climatiques  
4114, 4<sup>e</sup> Avenue, 2<sup>e</sup> étage, édifice de la RBC  
Whitehorse (Yukon)

**Adresse postale** : C.P. 2703 (EMR-206)  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

**Téléphone** : 867-393-7063 ou (sans frais) 1-800-661-0408  
(demandez qu'on transfère votre appel)

**Courriel** : [energy@yukon.ca](mailto:energy@yukon.ca)

**Site Web** : [yukon.ca/fr/remisesécoénergie](http://yukon.ca/fr/remisesécoénergie)